



Innovation, Sciences et
Développement économique Canada

Innovation, Science and
Economic Development Canada

2024

Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises

Analyse des données, premier semestre de 2024

Ce document présente des données sur l'activité de prêt aux entreprises recueillies par l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises de Statistique Canada, de l'Enquête auprès des responsables du crédit et de l'Enquête sur les perspectives des entreprises de la Banque du Canada et du Canadian Business Lending Index de PayNet.

Canada 

Résumé

Selon les données de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, les prêts aux entreprises ont augmenté au cours du premier semestre 2024 en raison de la hausse de la valeur des décaissements tandis que la valeur de l'encours est restée stable. Les valeurs des décaissements et de l'encours ont augmenté de 8,5 % et 0,1 % par rapport au deuxième semestre (S2) de 2023 (juillet à décembre), pour atteindre 199,7 milliards de dollars et 1 347,8 milliards de dollars, au premier semestre (S1) de 2024 (janvier à juin).

La croissance des décaissements au titre du crédit a été stimulée par la hausse de 14,4 % des nouveaux prêts aux grands emprunteurs. En revanche les nouveaux prêts aux petits emprunteurs ont chuté de 19,0 % par rapport au deuxième semestre de 2023, tandis que les nouveaux prêts aux emprunteurs moyens ont diminué de 10,3 %.

L'augmentation de l'encours de crédit a été stimulée par les prêts aux emprunteurs moyens (dont le montant autorisé est de 1 million de dollars ou plus, mais inférieur à 5 millions de dollars) et aux grands emprunteurs (ceux dont le montant autorisé était de 5 millions de dollars ou plus), l'encours de crédit aux emprunteurs moyens et aux grands emprunteurs ayant augmenté de 1,8 % et 0,1 % par rapport au S2 de 2023, respectivement. L'encours de crédit pour les petits emprunteurs (dont le montant autorisé est inférieur à 1 million de dollars) a diminué de 1,8 %.

Les nouveaux prêts étaient inégaux dans l'ensemble des industries, allant de diminutions de 14,9 %, 6,4 % et 3,4 % dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration, primaire

et des services professionnels, scientifiques et techniques, respectivement, à des augmentations de 12,2 %, 25,5 % et 28,5 % dans les secteurs du transport et de l'entreposage, de la fabrication et des autres industries, respectivement.

Ces changements ont eu lieu dans le contexte d'une réduction du taux directeur de la Banque du Canada, qui est passé de 5 % en décembre 2023 à 4,75 % en juin 2024.

La conjoncture macroéconomique du premier semestre de 2024 a été légèrement plus favorable, avec une croissance économique modeste, une réduction de l'inflation vers la cible de 2 % et un assouplissement des conditions financières pour les entreprises canadiennes soutenu par la baisse des rendements des obligations d'État à long terme¹ au cours du S1 de 2024.

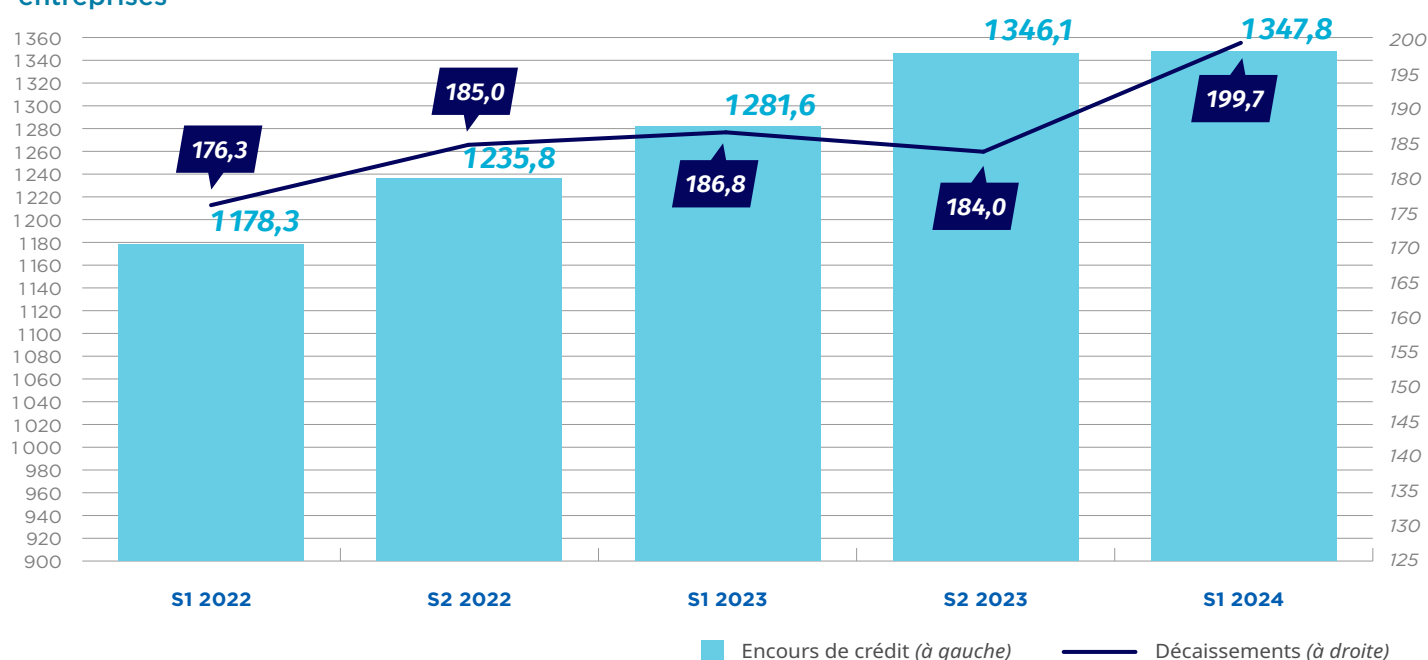
Les enquêtes de la Banque du Canada ont également fait état d'un resserrement global des conditions de crédit auprès des prêteurs et de condition de crédit stable auprès des emprunteurs au cours du premier semestre de 2024.

¹ Pour l'état des conditions macroéconomiques de l'économie canadienne, voir le [Rapport sur la politique monétaire – Juillet 2024](#) de la Banque du Canada.

Conditions générales de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur des décaissements a augmenté entre S2 de 2023 et S1 de 2024². La valeur des décaissements³ au titre du crédit aux entreprises s'était élevée à 199,7 milliards de dollars au S1 de 2024, comparativement à 184 milliards de dollars au S2 de 2023, soit une hausse de 8,5 % (figure 1). En revanche, la valeur totale de l'encours du crédit⁴ reste légèrement inchangée au cours de la même période, ayant sensiblement augmenté pour atteindre 1 347,8 milliards de dollars au S1 de 2024, soit 0,1 % au-dessus de son niveau S1 de 2023⁵.

Figure 1 : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), toutes les entreprises



Sources : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation; et calculs d'ISDE.

La Banque du Canada a resserré considérablement sa politique monétaire en 2022, au moyen d'un resserrement quantitatif et des augmentations rapides de son taux directeur. Le taux d'intérêt directeur de la Banque du Canada est passé de 0,25 % en janvier 2022 à 4,75 % en juin 2024.

² L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* recueille des renseignements agrégés sur le financement des entreprises au Canada. L'enquête porte sur les prêts octroyés par les banques, les coopératives de crédit et d'autres fournisseurs de financement au Canada et exclut les prêts financés par le gouvernement, comme le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC).

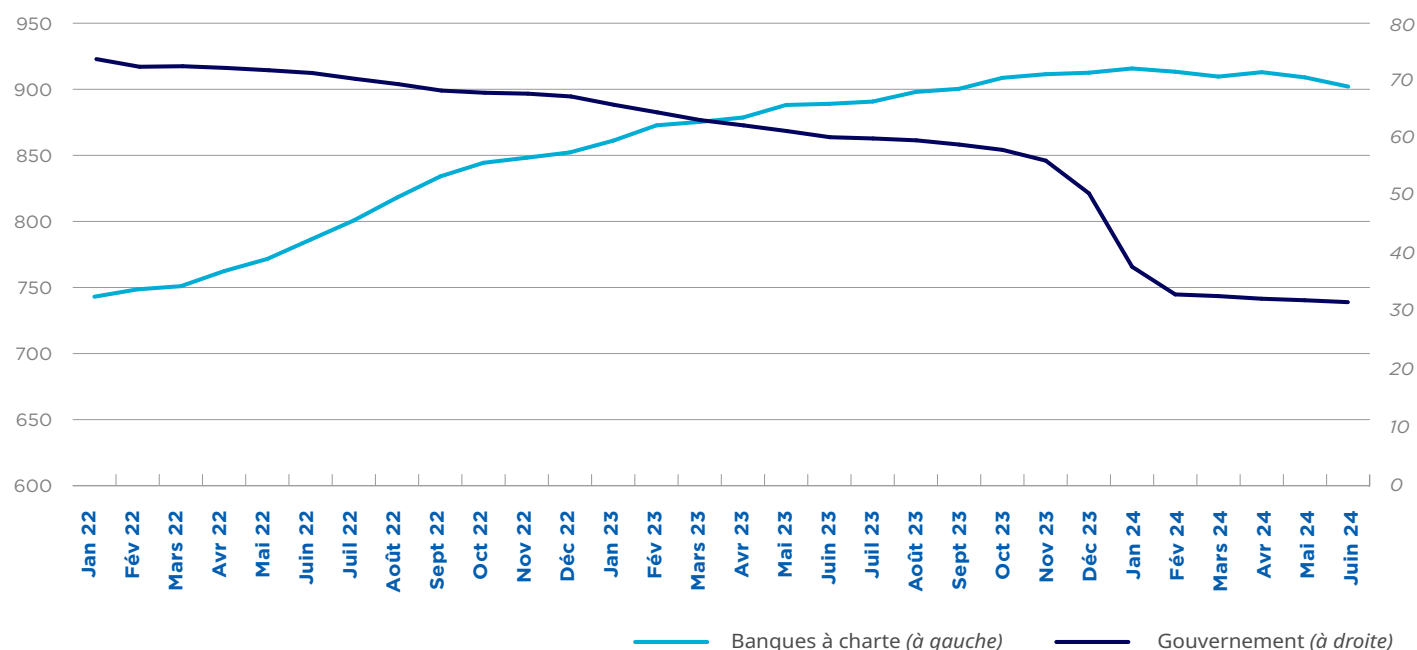
³ La valeur des décaissements est la valeur totale en dollars de tous les fonds fournis aux comptes d'entreprise. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁴ La valeur de l'encours de crédit est le principal montant d'argent que tous les comptes d'entreprise ont emprunté, mais qui n'a pas encore été remboursé. Voir l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* pour plus de détails.

⁵ Il convient de noter que ces chiffres excluent les prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), évalués à environ 49,2 milliards de dollars en janvier 2022, puisque les prêteurs considèrent ces prêts comme des éléments hors bilan. Les demandes de financement dans le cadre du CUEC ont été acceptées jusqu'au 30 juin 2021. En janvier 2022, le CUEC avait accordé à environ 885 527 entreprises des prêts sans intérêt et assortis d'une radiation partielle de 40 000 dollars ou de 60 000 dollars. Les statistiques sur les prêts du CUEC se trouvent [ici](#) et [ici](#). Les prêts dans le cadre du CUEC sont exclus des données de l'enquête semestrielle puisqu'ils proviennent du gouvernement du Canada (plutôt que des banques ou d'autres prêteurs aux entreprises).

Du S2 de 2023 au S1 de 2024, les prêts non hypothécaires aux entreprises consentis par les banques à charte ont diminué (figure 2). C'était la première réduction des prêts non hypothécaires aux entreprises consentis par les banques à charte depuis novembre 2020. La valeur des prêts non hypothécaires accordés aux entreprises par le gouvernement, après s'être stabilisé en 2021 et avoir commencé à diminuer à partir de 2022, a poursuivi sa baisse au S1 de 2024. En effet, plusieurs programmes de financement du gouvernement du Canada introduits pendant la pandémie de COVID-19 pour soutenir des prêts aux entreprises ont été réduits en 2021 et 2022, alors que le remboursement des prêts du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) s'est accéléré à la fin de 2023⁶. Cependant, la valeur de ces prêts du gouvernement est demeurée bien au-dessus des niveaux d'avant la pandémie⁷.

Figure 2 : Prêts non hypothécaires accordés aux sociétés non financières privées (en milliards de dollars)



Sources : Statistique Canada, Tableau 36-10-0640-01 — Passifs de crédit des sociétés privées non financières; et calculs d'ISDE.

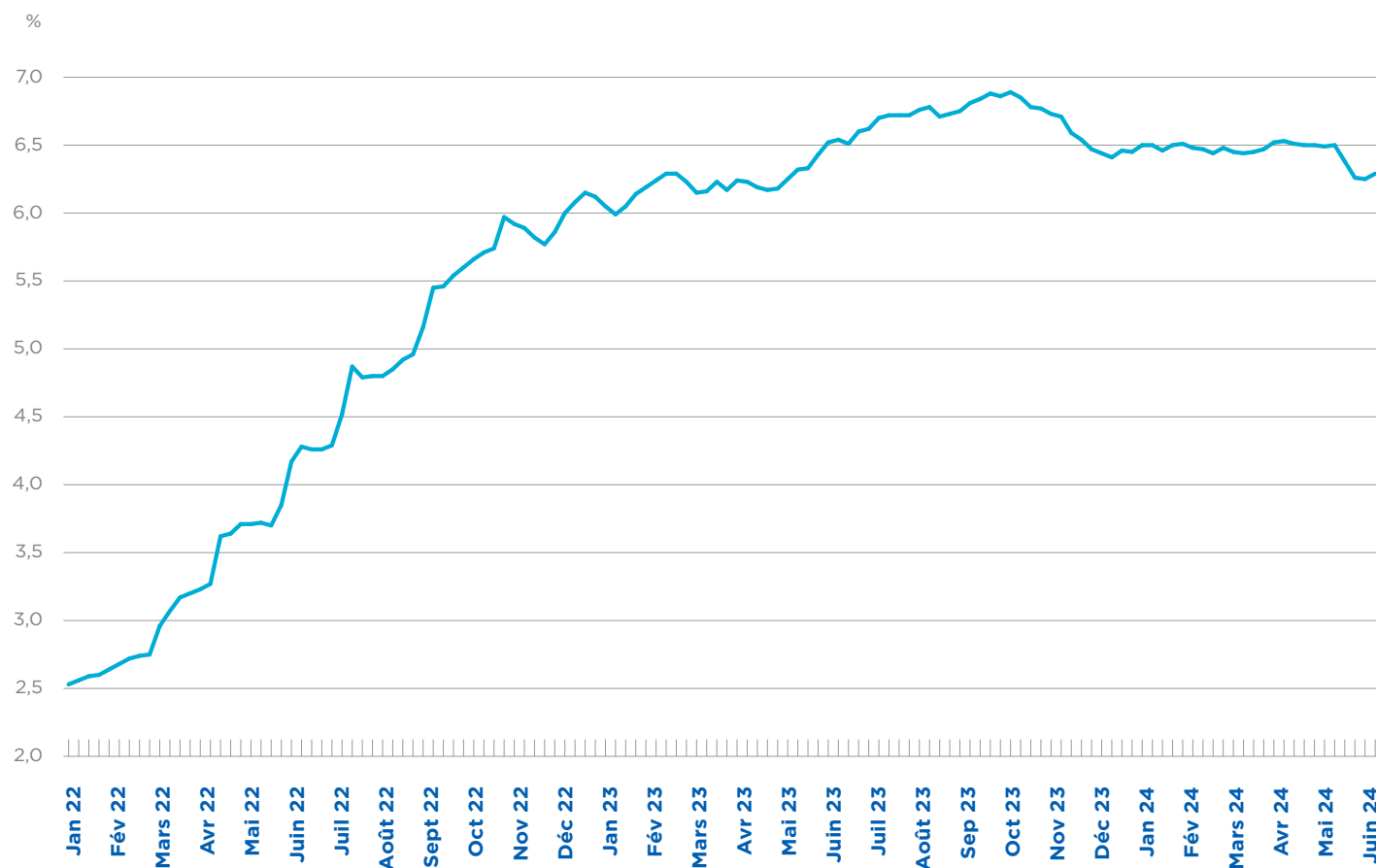
Le taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises⁸, qui est une approximation du taux d'intérêt offert aux entreprises, est passé de 6,4 % à 6,3 % au cours du S1 de 2024 (figure 3).

⁶ Pour plus de détails, voir Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises — Analyse des données, premier semestre de 2023](#). De plus, la date limite de remboursement pour le prêt au titre du CUEC a été prolongée au plus tard le 18 janvier 2024. Les entreprises ayant reçu des prêts au titre du CUEC devaient rembourser le capital non remboursable de leur prêt d'ici cette date pour être admissibles à une remise partielle pouvant atteindre jusqu'à 20 000 \$ sur des prêts de 60 000 \$. Les soldes restants sur les prêts admissibles qui n'étaient pas entièrement remboursés après la date limite sont convertis à un prêt à terme de deux ans avec un taux d'intérêt de 5 %, payable d'ici le 31 décembre 2026 (plus de détails voir [ici](#)).

⁷ Pour les données couvrant la période d'avant la pandémie de COVID-19, voir Innovation, Sciences et Développement économique Canada, [Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises – Analyse des données, deuxième semestre de 2021](#).

⁸ Le taux cible du financement à un jour, aussi appelé «taux d'intérêt stratégique», est le taux d'intérêt que la Banque du Canada veut que les institutions financières se facturent mutuellement lorsqu'elles font des prêts à un jour. Au cours du S2 de 2023, le taux cible du financement à un jour est passé de 5 % à 4,75 % (voir les données [ici](#)).

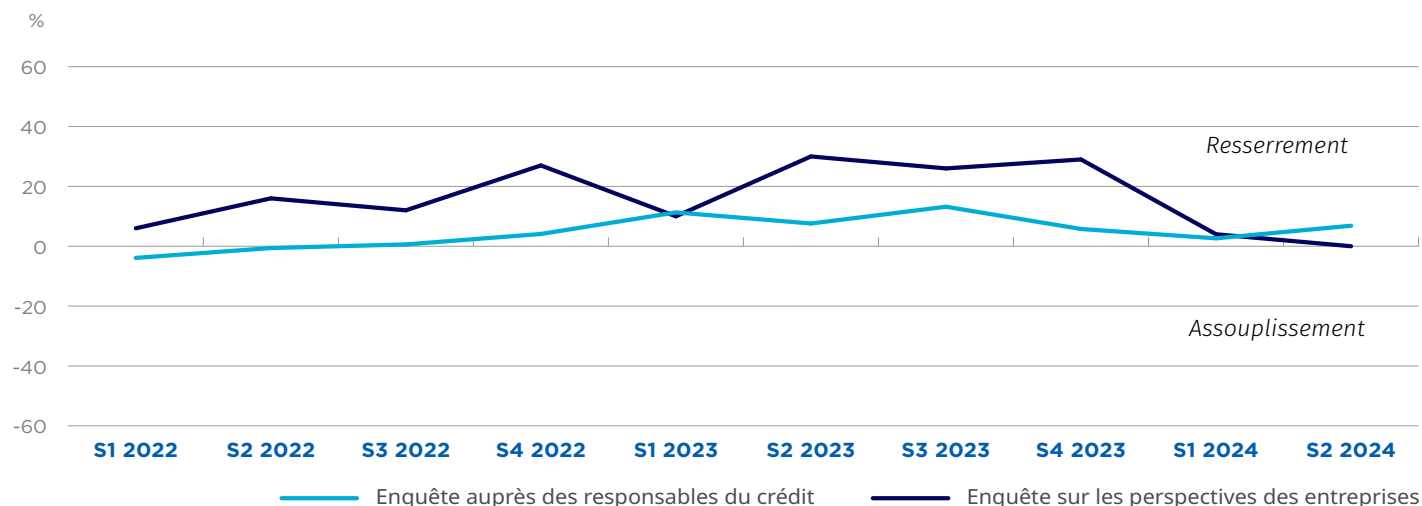
Figure 3 : Taux d'intérêt hebdomadaire effectif pour les entreprises, janvier 2022 à juin 2024



Source : Banque du Canada, Taux d'intérêt effectif hebdomadaire pour les entreprises.

Toutefois, les résultats de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada font état d'un sentiment de resserrement global des conditions de prêt aux entreprises selon les prêteurs au cours du S1 de 2024, avec une augmentation de la proportion de prêteurs rapportant un resserrement des conditions de crédit par rapport à celle des prêteurs qui font état d'un assouplissement à la fin du S1 de 2024 (figure 4). De même, les indicateurs des conditions de prêt aux entreprises de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada ont clairement montré des conditions stables de prêt à la fin du S1 de 2024 après un resserrement des conditions de prêts au début de l'année. Contrairement aux institutions financières, l'écart entre la proportion des entreprises ayant déclaré un resserrement des conditions de prêt et celle des entreprises reportant un assouplissement a diminué significativement au cours du S1 de 2024.

Figure 4 : Conditions de prêt au Canada



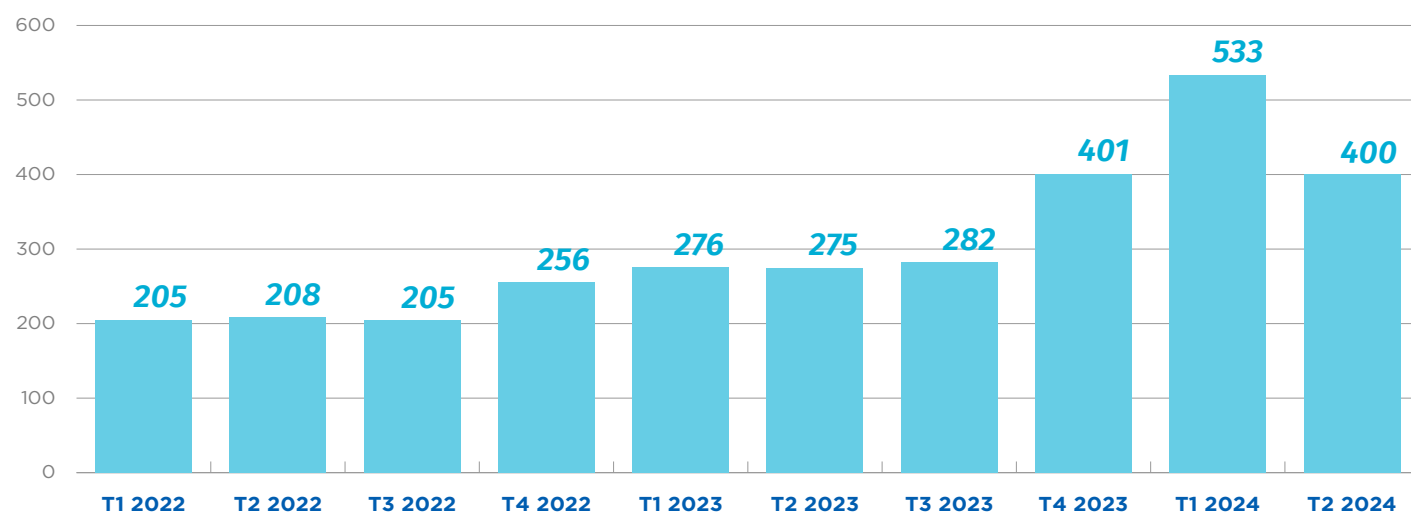
Remarque 1 : L'indice des prêts de l'*Enquête auprès des responsables du crédit* reflète l'écart entre le pourcentage pondéré des institutions financières déclarant des conditions de crédit plus strictes et le pourcentage pondéré de celles faisant état des conditions de crédit plus faciles au cours des 3 mois précédents, où la pondération est fondée sur la part de marché pertinente de chaque répondant. L'indice des prêts de l'*Enquête sur les perspectives des entreprises* reflète l'écart entre le pourcentage d'entreprises faisant état d'un resserrement des conditions de prêt et le pourcentage de celles faisant état d'un assouplissement des conditions de prêt au cours des 3 mois précédents.

Remarque 2 : Une valeur positive représente un resserrement des conditions de prêt. Une valeur négative représente un assouplissement des conditions de prêt. Sources : Banque du Canada, *Enquête auprès des responsables du crédit*, *Enquête sur les perspectives des entreprises*; et calculs d'ISDE.

Au S1 de 2024, le nombre moyen de faillites par mois était de 466, comparativement à une moyenne mensuelle de 342 au S2 de 2023, soit une hausse de 36,5 % (figure 5)⁹. Le nombre de faillites par mois a atteint un pic de 625 en janvier de 2024, avant de diminuer à 351 en juin 2024, un niveau inférieur à celui de T4 de 2023.

L'augmentation du nombre de faillites s'est déroulée dans le contexte du retrait d'importants soutiens financiers, comme l'échéance de remboursement avec remise partielle du CUEC au T1 de 2024, ainsi que d'un certain nombre d'autres facteurs macroéconomiques difficiles, y compris des taux d'intérêt élevés et un ralentissement de l'activité économique depuis le milieu de l'année 2023¹⁰.

Figure 5 : Moyenne mensuelle des faillites des entreprises



Sources : Bureau du surintendant des faillites Canada, Statistiques sur l'insolvabilité au Canada; et calculs d'ISDE.

⁹ Le nombre de faillites au S2 de 2023 était supérieur aux niveaux pré-pandémiques (moyenne de 247 mensuels au S1 de 2019).

¹⁰ Les chiffres relatifs aux faillites ne comprennent pas toutes les fermetures, puisqu'ils ne comprennent pas les entreprises qui ont cessé leurs activités sans déclarer faillite.

Le tableau 1 montre des données sur les nouveaux prêts tirés de *l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises*, en particulier le total des décaissements de prêt répartis selon le type de fournisseur. Les banques canadiennes, qui représentent 70,5 % des nouveaux prêts octroyés au Canada au S1 de 2024, ont augmenté leurs décaissements de 21,9 % entre le S2 de 2023 et le S1 de 2024 pour atteindre 140,7 milliards de dollars. En revanche, entre le S2 de 2023 et le S1 de 2024, les nouveaux prêts consentis par les coopératives de crédit et les caisses populaires (qui représentent 4,4 % des nouveaux prêts au S1 de 2024) ont continué de baisser de 15,7 % à 8,9 milliards de dollars. Les nouveaux prêts des sociétés de financement (qui représentent 7,4 % des nouveaux prêts au S1 de 2024) et d'autres banques (qui représentent 15,1 % des nouveaux prêts au S1 de 2024) ont diminué de 5,6 % et de 17,5 %, pour atteindre 14,7 milliards de dollars et 30,2 milliards de dollars, respectivement. Les prêts consentis par les compagnies d'assurance et les gestionnaires de portefeuille (qui représentent 2,6 % des nouveaux prêts au S1 de 2024) ont diminué de 12,1 % à 5,2 milliards de dollars.

Tableau 1 : Valeur des décaissements (en milliards de dollars) pour toutes les entreprises, selon le type de fournisseur

Type de fournisseur	2022		2023		2024
	S1	S2	S1	S2	S1
Banques canadiennes	105,6	112,0	117,6	115,4	140,7
Autres banques	34,7	37,0	33,6	36,6	30,2
Coopératives de crédit et caisses populaires	15,0	15,6	16,1	10,5	8,9
Sociétés de financement	16,6	16,1	15,0	15,6	14,7
Compagnies d'assurance et gestionnaires de portefeuille	4,4	4,3	4,5	6,0	5,2
Tous les fournisseurs	176,3	185,0	186,8	184,0	199,7

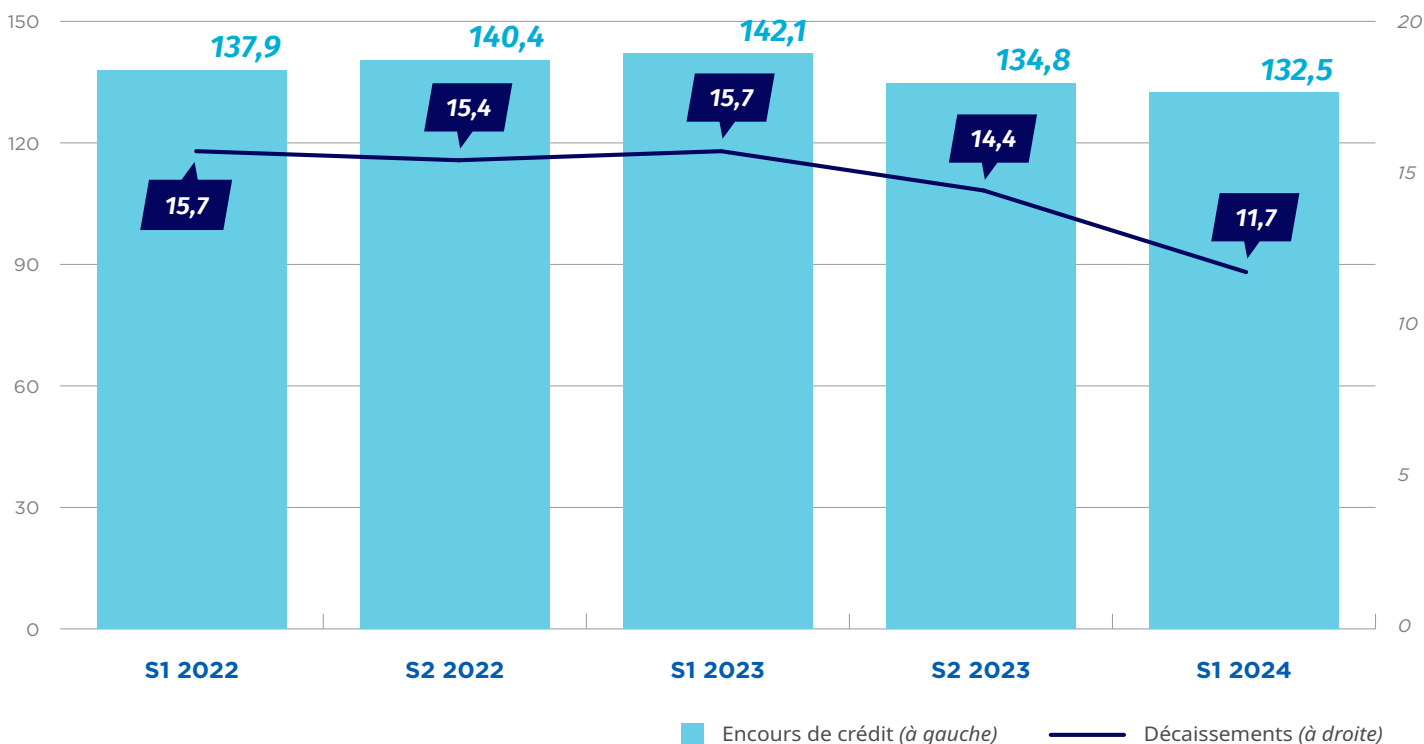
Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Conditions de prêt par niveau d'autorisation de prêt

Les résultats de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent que la valeur du crédit déboursé (figures 6a à 6c) aux petits emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est inférieur à 1 million de dollars) et aux emprunteurs moyens (ceux dont le montant autorisé de prêt est supérieur ou égal à 1 million de dollars, mais inférieur à 5 millions de dollars) a diminué de 19,0 % et de 10,3 % à 11,7 milliards de dollars et à 22,1 milliards de dollars, respectivement. En revanche, les nouveaux prêts aux grands emprunteurs (ceux dont le niveau d'autorisation de prêt est supérieur ou égal à 5 millions de dollars) ont augmenté de 14,4 %, du S2 de 2023 au S1 de 2024 à 165,9 milliards de dollars.

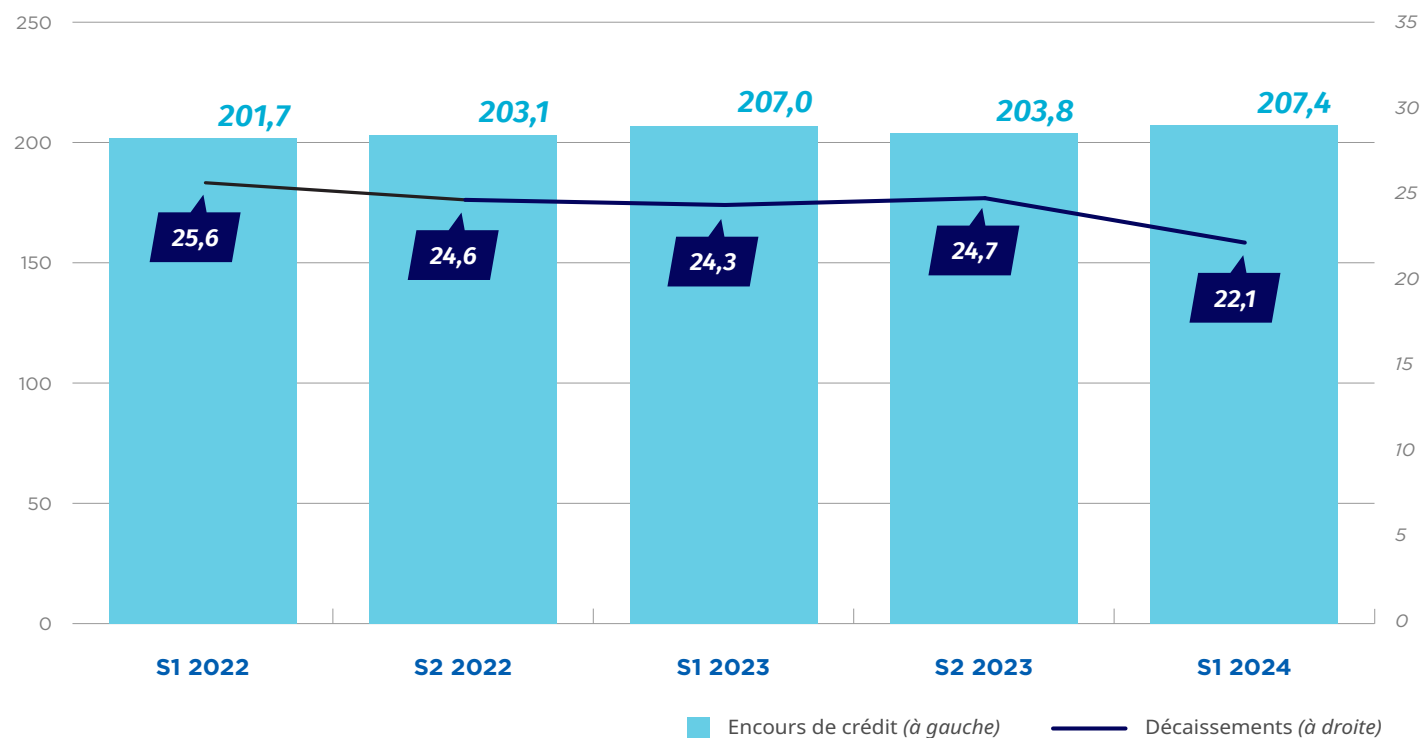
Dans l'ensemble, la valeur de l'encours de crédit pour les moyens et grands emprunteurs a augmenté de 1,8 % et 0,1 % respectivement, par rapport au niveau du S2 de 2023, pour atteindre 207,4 milliards de dollars et 1 007,9 milliards de dollars. En revanche, la valeur de l'encours de crédit pour les petits emprunteurs a diminué de 1,8 % pour atteindre 132,5 milliards de dollars.

Figure 6a : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), petits emprunteurs



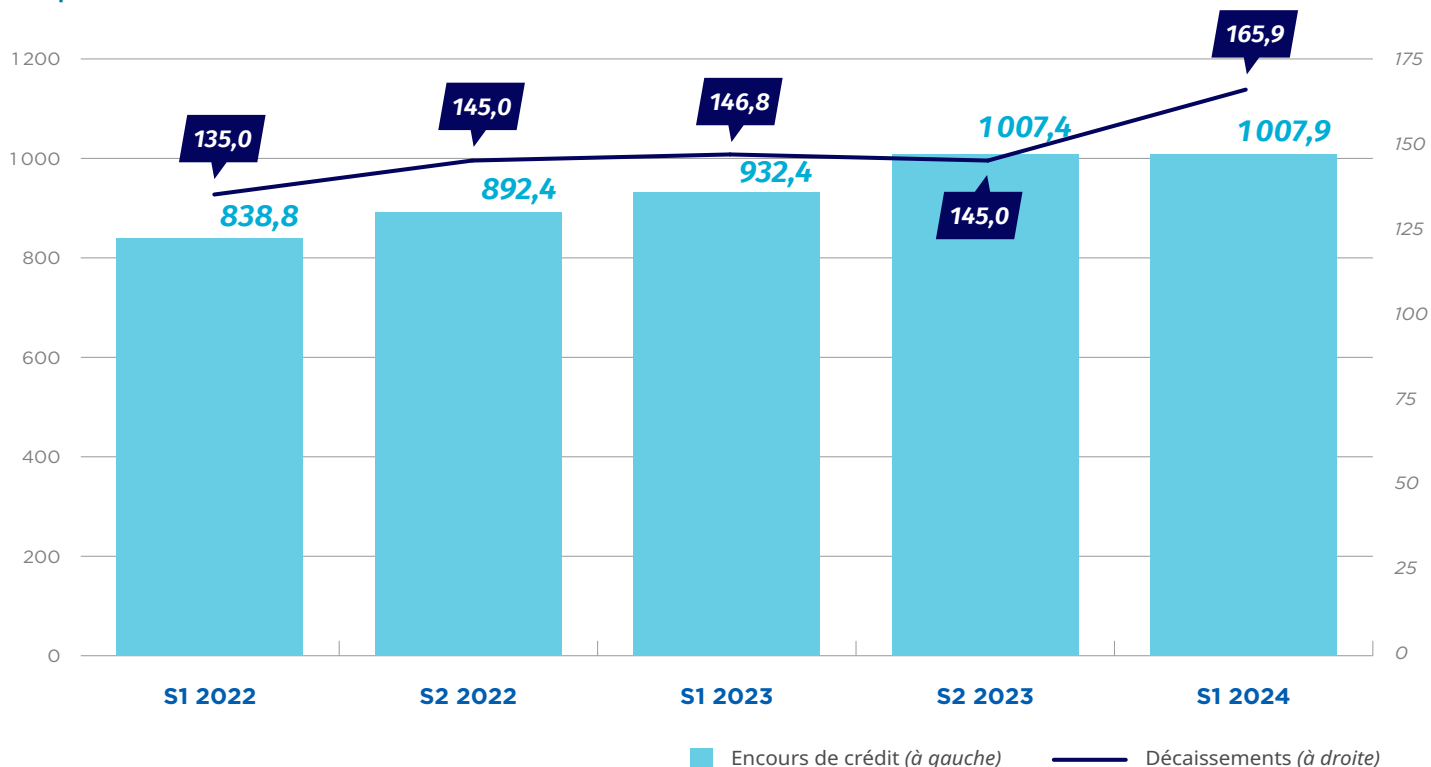
Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6b : Valeur de l'encours de crédit (en milliards de dollars) et des décaissements (en milliards de dollars), emprunteurs moyens



Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Figure 6c : Valeur de l'encours de crédit et des décaissements (en milliards de dollars), grands emprunteurs

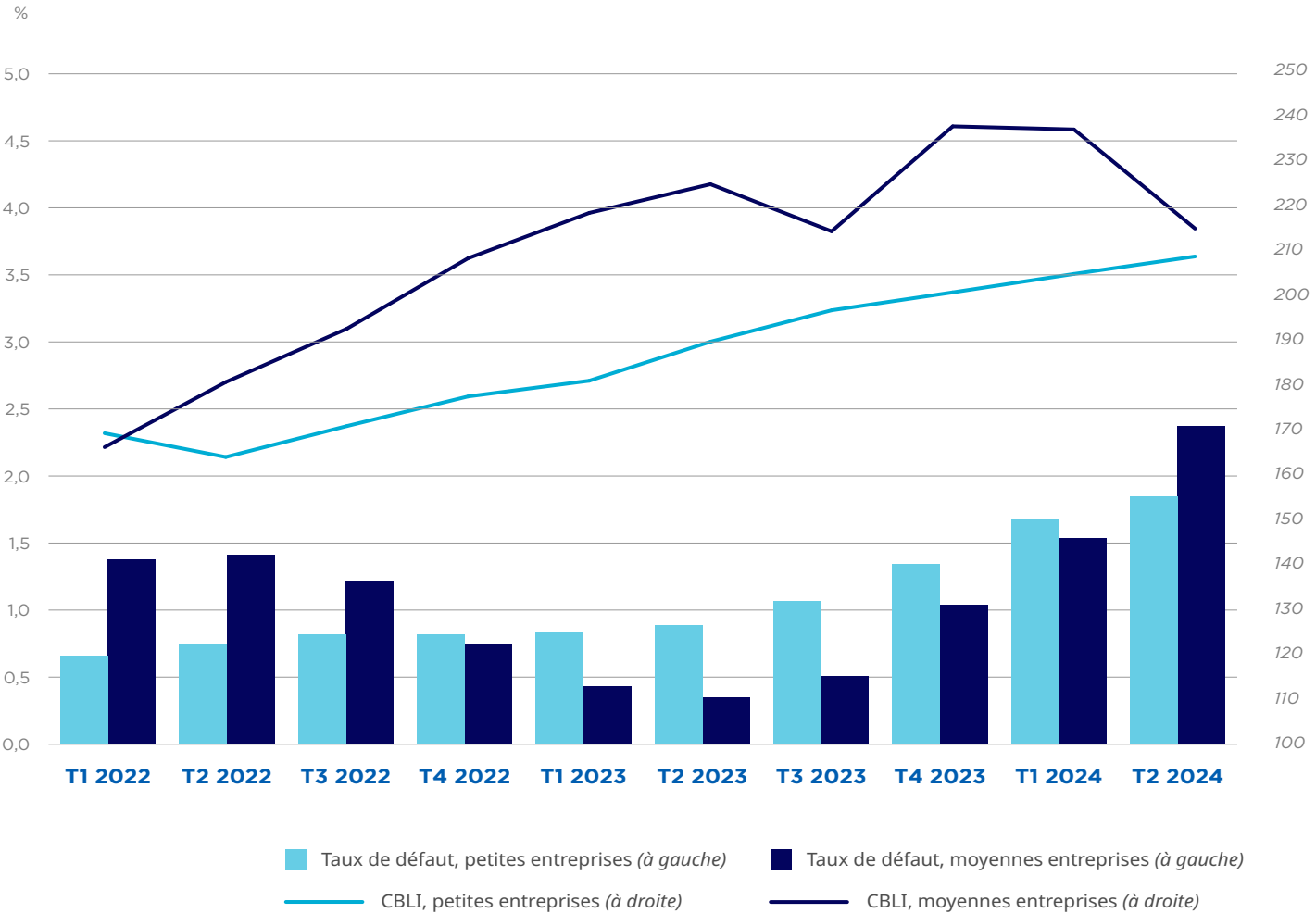


Source : Statistique Canada, Tableau 33-10-0013-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le niveau d'autorisation.

Les données du Canadian Business Lending Index (CBLI) de PayNet indiquent en outre que les nouveaux prêts aux petites entreprises ont continué à croître dans le premier et deuxième trimestre de 2024 (figure 7)¹¹. En revanche, le CBLI indique que les prêts aux moyennes entreprises ont légèrement diminué au début du S1 de 2024 avant de fortement chuter à la fin du S1 de 2024. Selon les données de PayNet, les défauts de paiement des petites et moyennes entreprises sont en hausses au cours du S1 de 2024 comparativement à la fin de S2 de 2023.

Bien que le CBLI de PayNet soit une source utile pour mesurer les prêts aux entreprises, les comparaisons directes entre le CBLI et l'Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 7 : Taux de défaut de paiement (en pourcentage) et Canadian Business Lending Index (CBLI) pour les petites et moyennes entreprises



Remarque 1 : Les défauts de paiement sont compilés pour chaque trimestre puis divisés par l'encours moyen pour le trimestre. Le résultat est ensuite annualisé. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Le CBLI est calculé en fonction du pourcentage de changement dans les nouveaux prêts admissibles entre le trimestre précédent et le trimestre actuel, pondéré en dollars, en tenant compte des prêteurs admissibles pour lesquels des données existent dans les deux trimestres. Il est ensuite présenté sous forme d'indice absolu indexé de sorte que le T4 de 2007 égale 100.

Remarque 2 : Comme les données de Paynet sont mises à jour rétroactivement, il peut y avoir des différences entre les chiffres présentés dans le présent rapport et ceux des rapports antérieurs pour les mêmes périodes.

Source : PayNet inc., Canadian Business Lending Index, 2024.

¹¹ Le CBLI est une mesure du volume net des nouveaux prêts accordés aux petites et moyennes entreprises. Le CBLI utilise une définition particulière des petites et moyennes entreprises. La classification de la taille des emprunteurs est basée sur le crédit élevé (C/É) le plus récent, qui est défini comme le montant de solde total impayé le plus élevé d'un emprunteur dans la base de données de PayNet. Les emprunteurs de petite taille sont ceux dont le C/É est moins de 4 millions de dollars et les emprunteurs de taille moyenne sont ceux dont le C/É est de plus de 4 millions de dollars, mais moins de 18 millions de dollars.

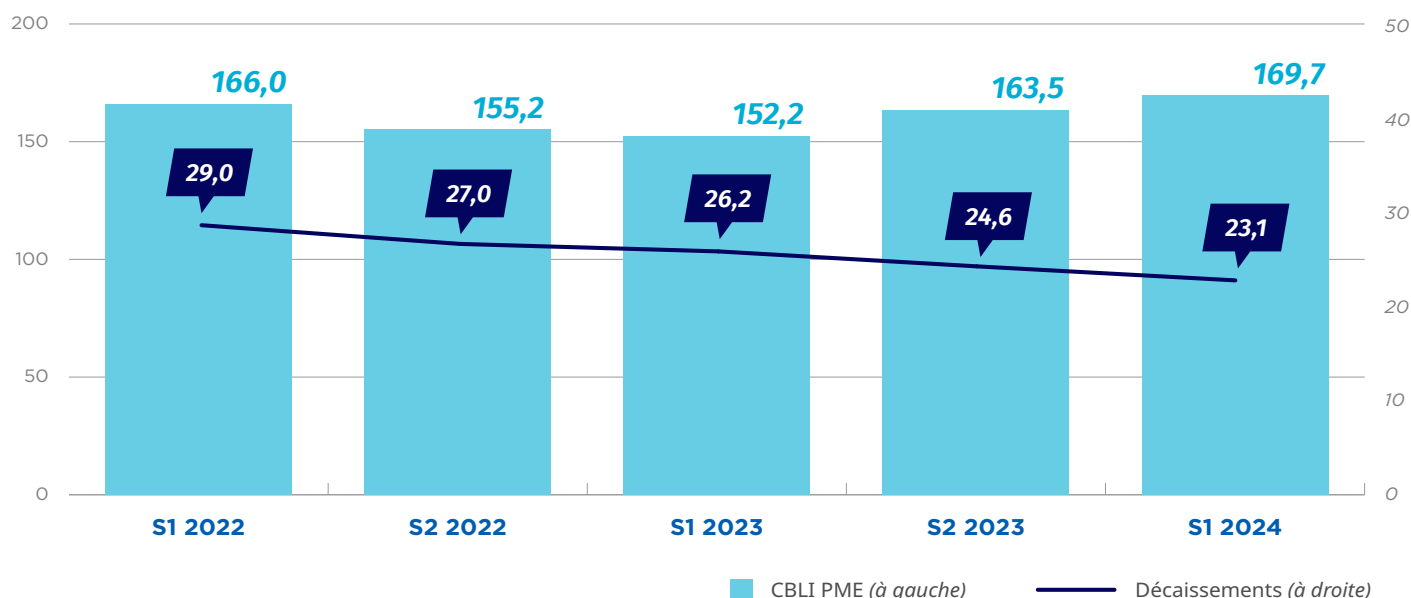
Conditions de prêt selon le secteur

Les résultats¹² de l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* indiquent des différences sectorielles importantes dans la valeur des décaissements au titre du crédit aux entreprises au cours du S1 de 2024. Du S2 de 2023 au S1 de 2024, les nouveaux prêts aux entreprises ont augmenté dans les secteurs des autres industries (28,5 %, 44,8 milliards de dollars), de la fabrication (25,5 %, 22,6 milliards de dollars), du transport et l'entreposage (12,2 %, 15,6 milliards de dollars), du commerce de gros et de détail (7,1 %, 19,3 milliards de dollars) et de la construction (2,3 %, 16,8 milliards de dollars).

En revanche, les nouveaux prêts ont diminué dans les secteurs de l'hébergement et de la restauration (-14,9 %, 4,2 milliards de dollars), primaire (-6,4 %, 23,1 milliards) et des services professionnels, scientifiques et techniques (-3,4 %, 5,1 milliards de dollars).

Le CBLI de PayNet a fait état d'augmentations au cours du S1 de 2024 dans presque toutes les industries, à l'exception du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques. Entre le S2 de 2023 et le S1 de 2024, l'activité de prêt aux nouvelles entreprises a augmenté dans le secteur de la fabrication (21,4 %), des autres industries (21,3 %), de l'hébergement et des services de restauration (6,3 %), de la construction (4,2 %), du transport et de l'entreposage (4,2 %), primaire (3,8 %), du commerce de gros et de détail (2 %). À l'inverse, le CBLI a indiqué que les prêts ont diminué entre le S2 de 2023 et le S1 de 2024 dans le secteur des services professionnels, scientifiques et techniques (-3,6 %)¹³.

Figure 8a : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur primaire

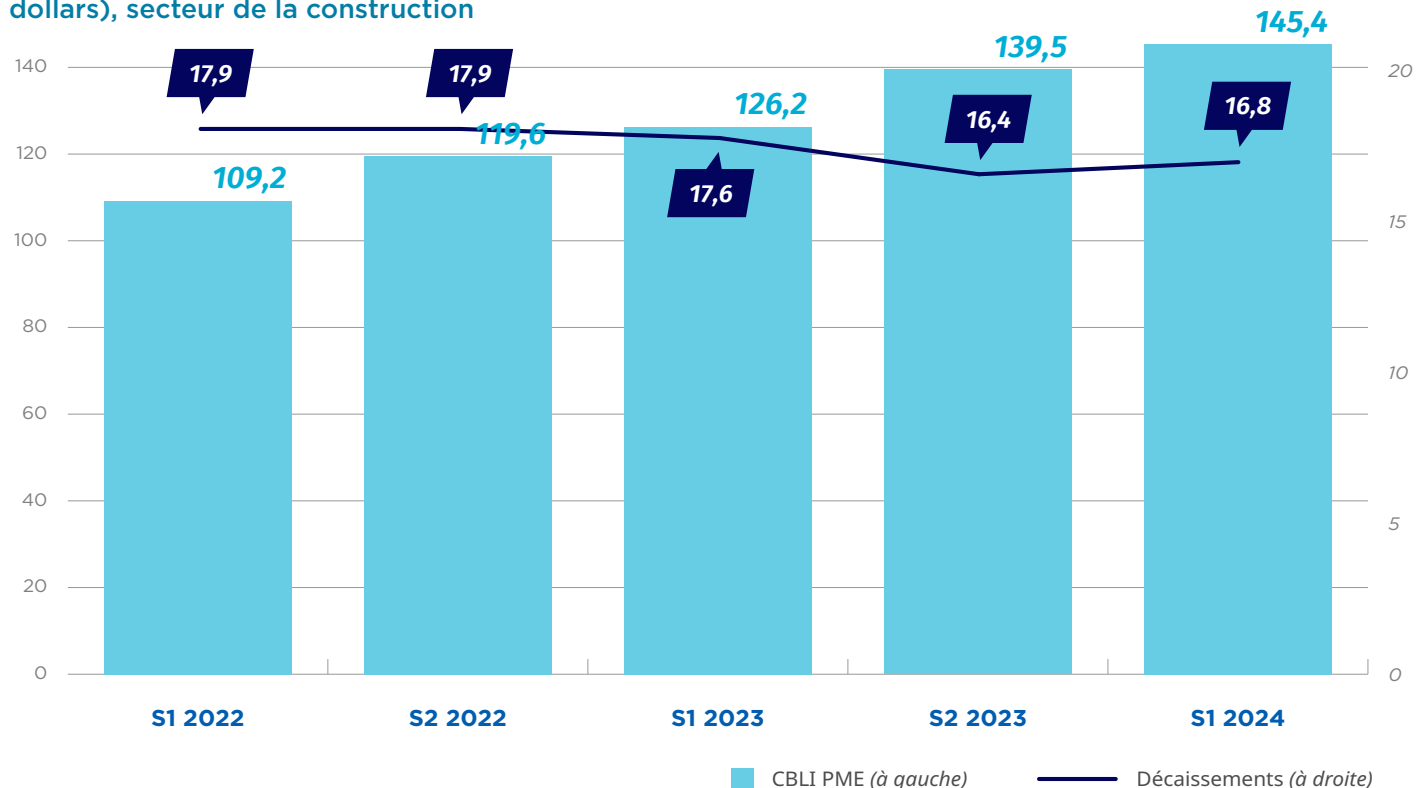


Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

¹² Les décaissements pour les secteurs de la finance et des assurances, ainsi que les services immobiliers et services de location et de location à bail, n'apparaissent pas aux figures 8a à 8h. Ces derniers sont des secteurs emprunteurs majeurs dans lesquels les décaissements ont diminué de 14,3 % et augmenté de 15,1 %, respectivement, entre le S2 de 2023 et le S1 de 2024.

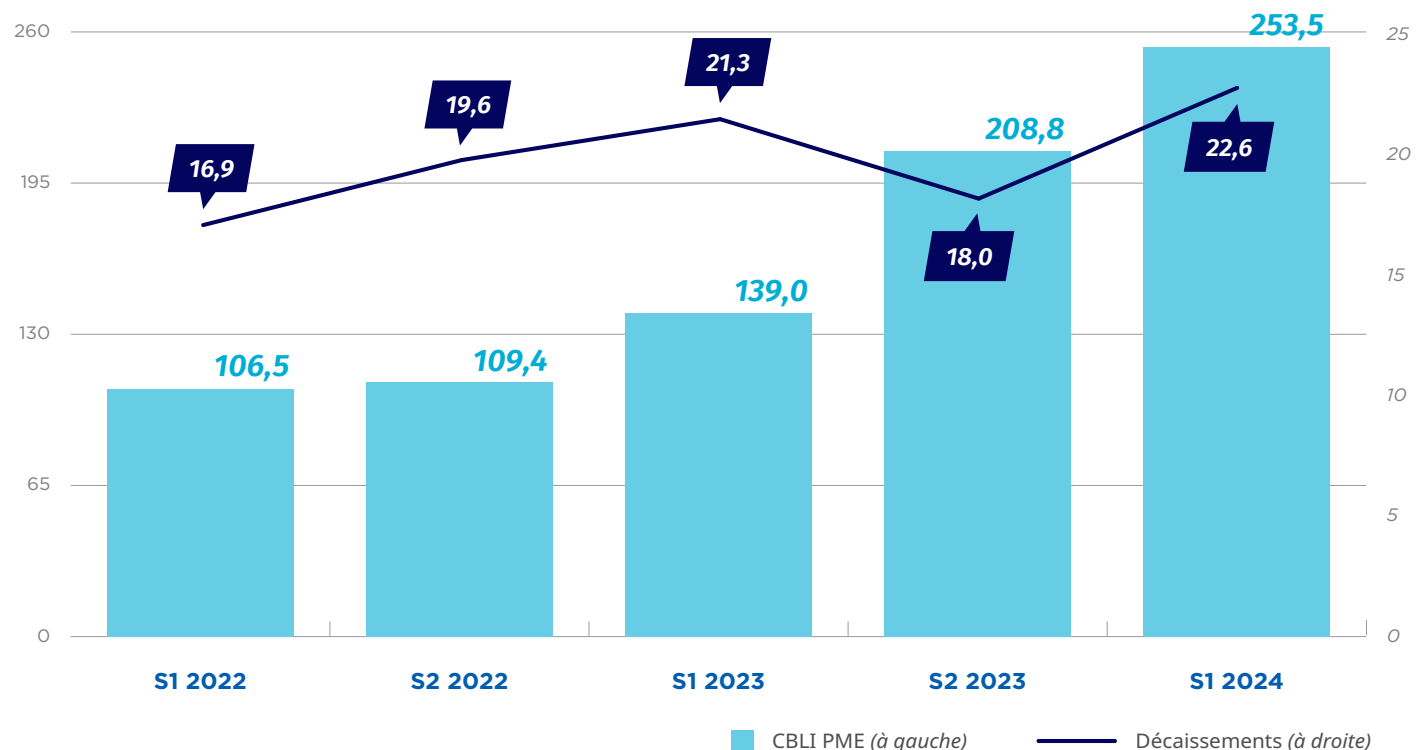
¹³ Comme il est mentionné ci-dessus, les comparaisons directes entre le CBLI et l'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* devraient être limitées en raison de différences méthodologiques.

Figure 8b : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la construction



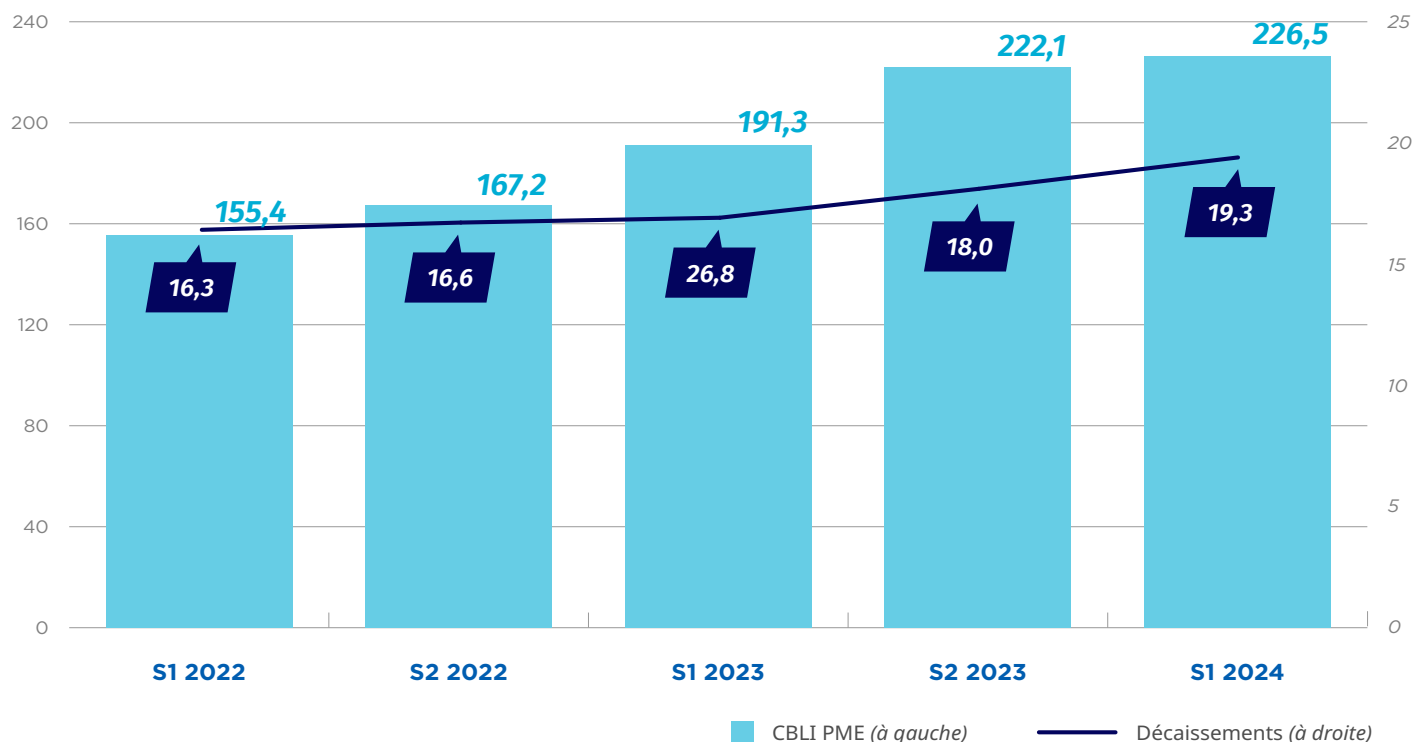
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8c : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur de la fabrication



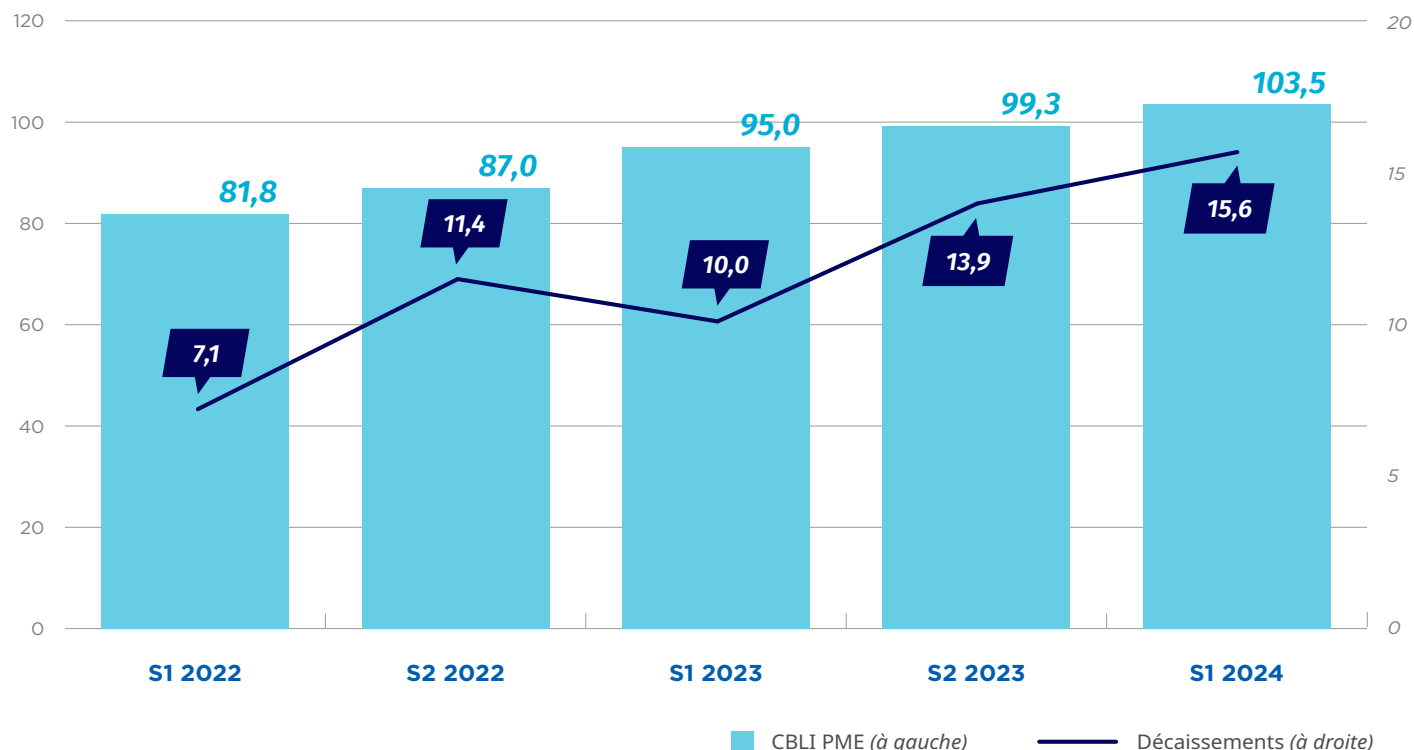
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8d : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteurs du commerce de gros et de détail



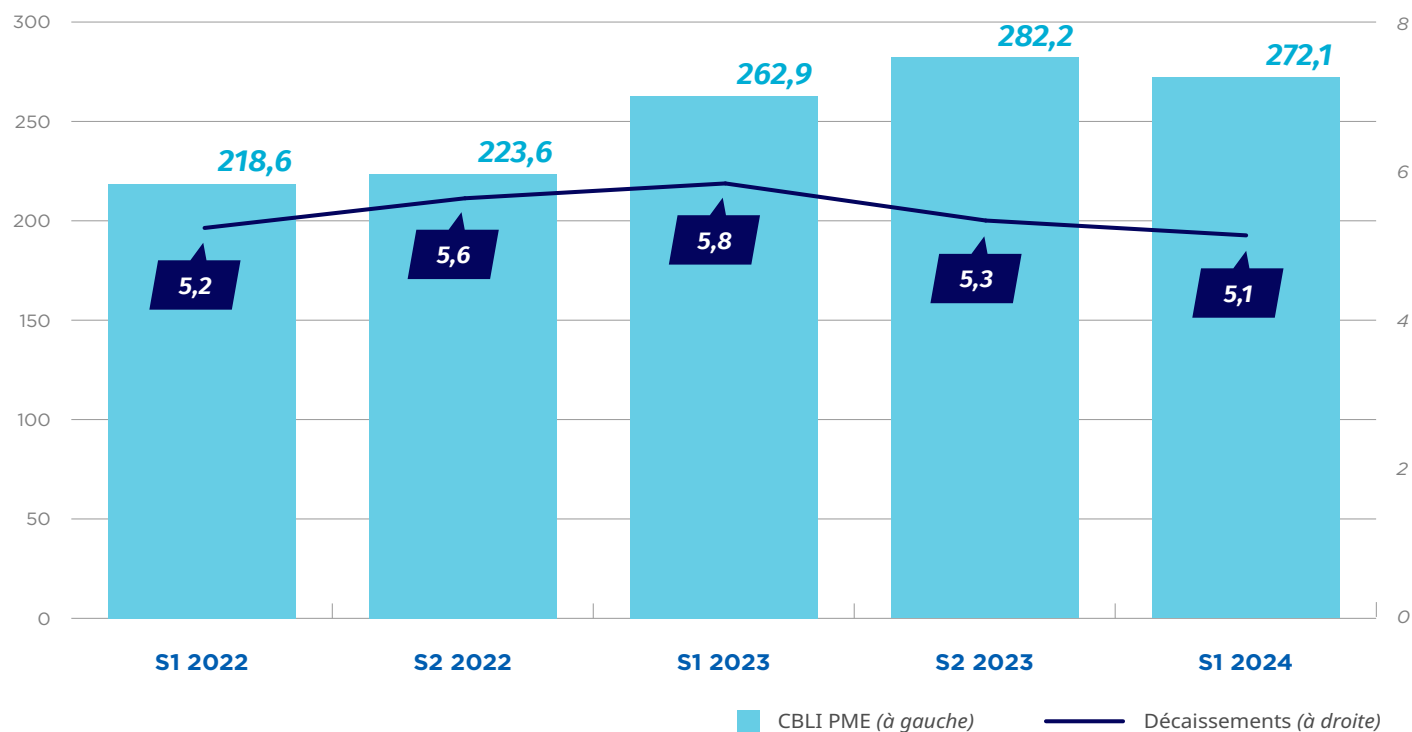
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8e : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur du transport et entreposage



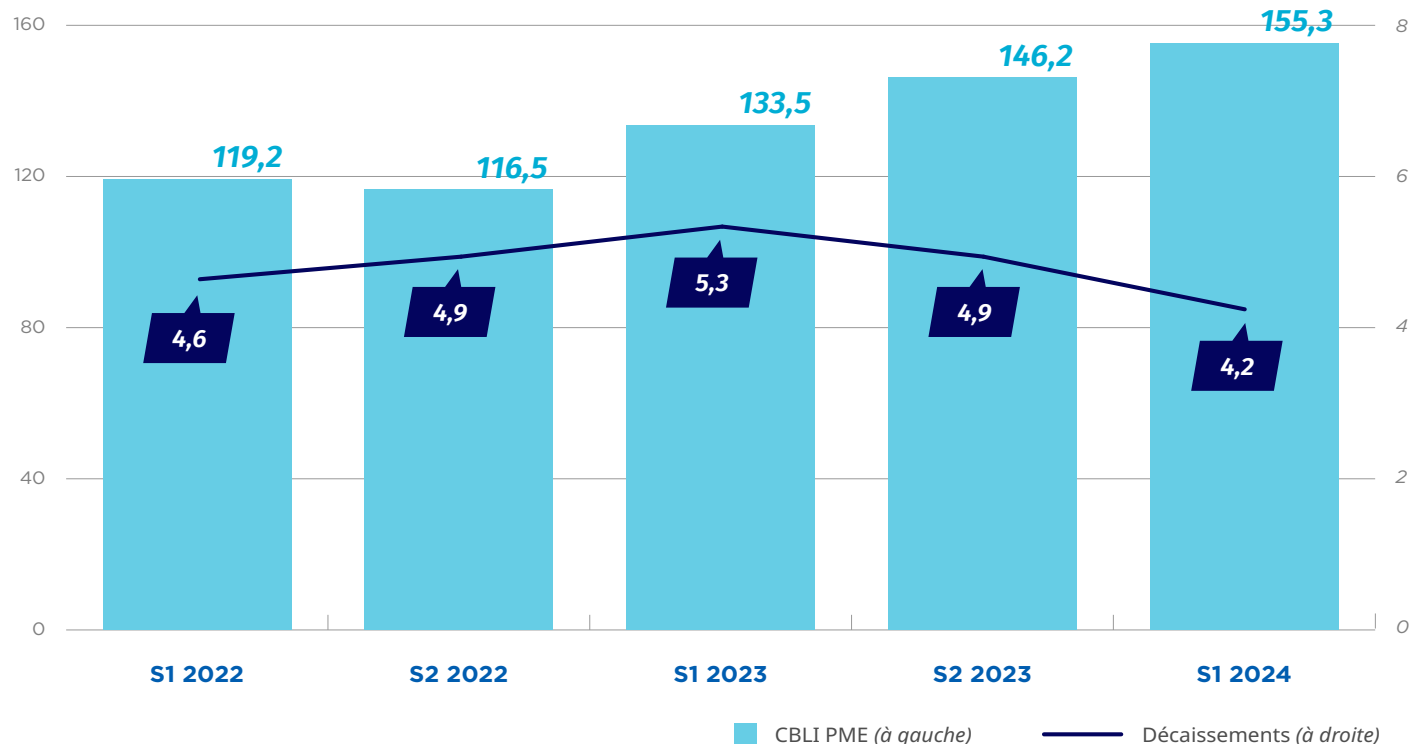
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8f : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services professionnels, scientifiques et techniques



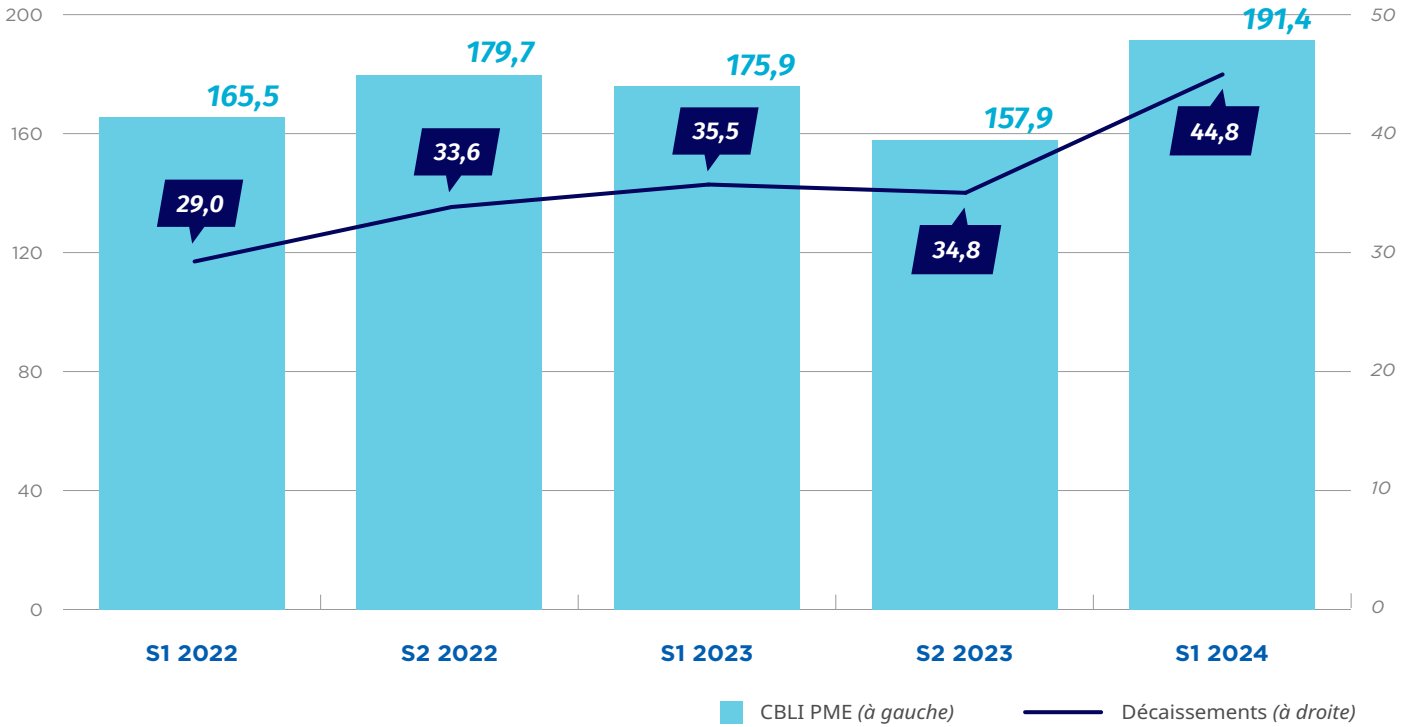
Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8g : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des services d'hébergement et de restauration



Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

Figure 8h : Canadian Business Lending Index pour les PME et valeur des décaissements (en milliards de dollars), secteur des autres industries



Remarque : La valeur des prêts accordés aux entreprises du secteur des finances et des assurances et de l'immobilier et des services de location et de location à bail n'est pas comprise dans la catégorie « autres secteurs ».

Sources : PayNet inc., *Canadian Business Lending Index*, 2024 et Statistique Canada, Tableau 33-10-0014-01 — Encours de crédit commercial, selon le genre de fournisseur et le type d'industrie.

À propos des sources principales

L'*Enquête semestrielle auprès des fournisseurs de services de financement aux entreprises* de Statistique Canada vise à améliorer la disponibilité de l'information sur le financement des entreprises au Canada. Cette enquête collecte des données auprès de 120 grands fournisseurs de services de financement, y compris des banques canadiennes, des coopératives de crédit et des caisses populaires, qui sont responsables de plus de 90 % des prêts aux entreprises au Canada.

L'*Enquête auprès des responsables du crédit* de la Banque du Canada sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Plus particulièrement, l'enquête permet d'obtenir de l'information sur les perspectives des répondants concernant la composante tarifaire et non tarifaire des prêts aux entreprises, ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, trimestrielle, est réalisée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés.

L'*Enquête sur les perspectives des entreprises* de la Banque du Canada fait la synthèse de l'information recueillie dans le cadre d'entrevues réalisées par le personnel des bureaux régionaux de la Banque auprès des responsables d'une centaine d'entreprises, choisies en fonction de la composition du produit intérieur brut du Canada. L'enquête permet à la Banque de connaître l'opinion de ces entreprises sur des sujets d'intérêt particulier (comme la demande et les pressions exercées sur la capacité de production) ainsi que sur l'évolution future de l'activité économique.

Le *Canadian Business Lending Index* (en anglais seulement) de PayNet se fonde sur la base de données privée de PayNet. Cette base de données sur les prêts et les baux d'entreprises est mise à jour hebdomadairement et contient à ce jour des renseignements sur plus d'un million de contrats d'une valeur dépassant les 102 milliards de dollars.